

Décembre
2025

10



Vie communale

Les numéros utiles de la commune

- Administration communale
- accueil : 060/340.110
- Secrétariat administratif – communication :
060/340.126 - 060/340.371
- Directeur financier :
060/340.137
- Comptabilité : 060/340.138
060/340.134
- Population : 060/340.194
- Etat civil : 060/340.123
- Enseignement :
060/340.191
- Service Travaux :
060/340.132
- Travaux subsidiés :
060/340.127 - 060/340.133
- Urbanisme : 060/340.130
- Personnel : 060/340.139
- Accueil extrascolaire :
060/340.374
- Environnement :
060/340.129
- Service citoyens :
060/340.131
- Service incivilités :
0489/14.51.78
- Ressources humaines :
060/340.193
- Protocole – festivités – sports – jeunesse :
060/340.121
- Appui à la Direction générale : 060/340.198

Le service social du CPAS de Couvin reçoit les nouvelles demandes les lundis, mercredis et vendredis sur rendez-vous (à prendre par téléphone au **060/31.02.50** ou directement à l'accueil du Centre).

Pour les aides urgentes, présentez-vous directement à l'accueil du Centre.

Site internet :

<https://www.couvin.be/cpas/accueil>

Page Facebook :



Office du tourisme :

060/340.140

Site internet :

<https://tourisme-couvin.be>

La Maison de la Forêt revue sur deux niveaux

À l'été 2024, un appel d'offres a été lancé pour la construction du gros œuvre de la Maison de la Forêt, destinée à devenir l'une des portes d'entrée du Parc national, un point de départ privilégié pour les randonnées dans la Forêt du Pays de Chimay, ainsi qu'un espace d'accueil professionnalisé pour les Grottes de Neptune.

Cependant, les offres réceptionnées par l'administration communale de Couvin se sont révélées nettement supérieures aux prévisions. L'offre la moins chère dépassait l'estimation initiale de 1,2 million d'euros : le budget passait ainsi de 5 millions à 6,2 millions, hors honoraires et avenants.

Pour faire face à cette situation, la Ville a exploré plusieurs pistes, dont la recherche de subventions supplémentaires — finalement impossibles à mobiliser — ainsi que la création d'une régie communale autonome permettant de récupérer la TVA. Aucune de ces solutions n'ayant pu être concrétisée, le projet a dès lors dû être revu à la baisse.

Concrètement, plusieurs éléments ne seront pas réalisés : la salle polyvalente du rez-de-chaussée ainsi que les étages supérieurs, à savoir les troisième, quatrième et cinquième niveaux (du moins à ce stade). Le projet reste néanmoins de qualité. Il est désormais envisagé d'aménager une terrasse sur le toit du second niveau, offrant une attractivité supérieure à celle initialement prévue au premier niveau avec l'espace HORECA. L'intégration des tables de scénographie et du film est maintenue, mais dans un format adapté pour une implantation au premier étage.

Il ne sera toutefois pas nécessaire de réintroduire une demande complète de permis d'urbanisme, mais uniquement un permis modificatif.

Par ailleurs, plusieurs marchés pris en charge par le Parc national Entre-Sambre-et-Meuse ont été attribués ou sont en cours d'attribution, notamment le parcours outdoor sur le Mont des Sens, le guide du visiteur ainsi que le film destiné à être diffusé dans l'espace du premier niveau.

Le bureau d'études Hélicium 3 s'attelle désormais à réadapter le projet global, en veillant à une rationalisation des structures, à l'identification d'économies potentielles et à une meilleure cohérence architecturale. Dans le même temps, une demande de prolongation des subventions va être introduite auprès de la Région wallonne.



Les Halles de Couvin

Le chantier des Halles de Couvin se poursuit, et une inauguration est espérée pour le mois de septembre prochain. Dans la continuité de la réunion citoyenne organisée à l'Hôtel de Ville en juin dernier, une visite a été organisée à la mi-novembre à la Maison de la Ruralité de Froidchapelle.

En effet, de par son fonctionnement, celle-ci se rapproche fortement

du futur lieu de vie couvinois. Il était donc

précieux d'entendre les retours d'expérience de sa responsable : les bons conseils sont toujours utiles.

Rappelons qu'un emploi à mi-temps sera créé afin de faire vivre ces Halles situées au cœur du Vieux Couvin.





L'hiver approche à grands pas, et avec lui reviennent le verglas et la neige

Chaque année, dès la mi-novembre et ce, jusqu'à la mi-mars, le Service Travaux de la Ville de Couvin met en œuvre un service hivernal. Celui-ci comprend deux parties : l'épandage mécanique et manuel.

Le déneigement mécanique

Nous avons dû diviser le territoire en différents circuits. Une distinction dans les voiries a été réalisée (axes prioritaires et axes secondaires). Les voiries régionales telles que N5, RN99, RN939, et RN964 sont déneigées par le SPW.

Les axes prioritaires concernent les voies d'accès aux services de secours et aux écoles, les itinéraires des transports en commun, les grands axes de circulation et les accès aux différents centres de village.

Les axes secondaires concernent les autres voies de circulation. Cependant, une classification dans les voiries secondaires est également réalisée.

4 circuits de déneigement sont déterminés :

- **Circuit 1** : Cul-des-Sarts, Brûly-de-Pesche, Petite-Chapelle, Brûly-de-Couvin ;
- **Circuit 2** : Presgaux, Gonrieux, Aublain, Dailly, Pesche, Boussu-en-Fagne ;
- **Circuit 3** : Mariembourg, Frasnes, Géronsart ;
- **Circuit 4** : Petigny, Couvin.

Le service de déneigement mécanique est dirigé par le Directeur des travaux ainsi que son adjoint, sous la tutelle de l'Echevin des travaux.

Ceux-ci prendront toutes les dispositions adaptées aux circonstances atmosphériques. Ils resteront en contact constant avec les services de sécurité, tels que la police et les pompiers.

Afin de permettre le bon passage des camions d'épandage et d'assurer un déneigement efficace en cas de chutes de neige, nous vous rappelons l'importance de laisser les voiries libres d'accès.

Votre collaboration est essentielle pour garantir la sécurité et la fluidité de la circulation pour tous.

Le déneigement manuel

Le second volet est le déneigement manuel. Celui-ci consiste à déneiger certains endroits inaccessibles aux véhicules. De plus, il consiste à déneiger les entrées des écoles, des églises et des bâtiments communaux.

En fonction des conditions climatiques, il pourra être fait appel à la fermeture de certaines voiries. Ces voiries seraient fermées afin de faciliter le travail du personnel communal et afin d'éviter des accidents sur des chaussées non dégagées, dans ce cas de figure, une ordonnance de police serait prise avec la pose d'une signalisation adéquate.

Les voiries susceptibles d'être fermées sont les suivantes :

- Le Grand-Pont entre Presgaux et Brûly-de-Pesche
- La rue des Monts (excepté circulation locale)
- La rue de Gonrieux entre Pesche et Gonrieux
- La route de Dailly et la rue de la Loresse entre Couvin et Dailly
- Une partie de la rue Basse-Cornet à Frasnes
- Rue du Fond de l'Eau à Pesche (excepté circulation locale)

Ces routes seront traitées en fonction de la situation et de la disponibilité des véhicules de déneigement.

Nous souhaitons rappeler que l'administration communale n'a pas d'obligation de dégager les voiries, c'est un service qu'elle rend aux citoyens. Afin de ne pas subir les désagréments de l'hiver, nous vous conseillons de placer des pneus neige.

Rappel des mesures prescrites en temps de neige et de glace :

- Par temps de gel, il est interdit de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique ;
- Tout propriétaire, locataire ou responsable d'un immeuble, est tenu de procéder ou faire procéder, dans les plus brefs délais, à l'enlèvement des glaçons qui se formeraient sous forme de stalactites, aux toitures, corniches, balcons, fenêtres et façades, afin d'éviter tout danger dû à la chute de ces glaçons ;
- Tout propriétaire, locataire ou responsable d'un immeuble, est tenu de procéder au déneigement de son trottoir.

Contact : 060/34 01 32



La Commune de Couvin rejoint la plateforme Be-Alert

La Commune de Couvin a récemment intégré Be-Alert, le système officiel d'avertissement mis en place par les autorités belges pour informer rapidement la population en cas de situation d'urgence.

Grâce à ce service, les citoyens peuvent être avertis sans délai lors d'événements pouvant impacter leur sécurité : intempéries sévères, accidents industriels, perturbations majeures ou tout autre incident nécessitant une communication rapide.

Pourquoi s'inscrire à Be-Alert ?

Rejoindre Be-Alert présente plusieurs avantages pour l'ensemble des habitants :

- Recevoir une information fiable directement des autorités, sans intermédiaire ;
- Être prévenu rapidement, ce qui permet d'adopter les bons réflexes en cas de danger ;
- Choisir le mode de communication souhaité : SMS, appel téléphonique ou e-mail ;
- Bénéficier d'alertes ciblées, adaptées à la zone où vous résidez.

Comment s'inscrire ?

L'inscription est **gratuite** et ne prend que quelques minutes :

1. Rendez-vous sur le site officiel : www.be-alert.be ;
2. Cliquez sur « Inscription » ;
3. Encodez vos coordonnées et votre adresse ;
4. Sélectionnez les moyens par lesquels vous souhaitez être averti ;
5. Validez votre enregistrement.

Nous invitons vivement chaque habitant à s'inscrire afin de rester informé en toutes circonstances et de renforcer la sécurité de notre communauté.



Le contrat article 60 §7 - Un tremplin vers l'emploi durable

1. Qu'est-ce que c'est ?

Le contrat Article 60 §7 est un dispositif d'insertion socioprofessionnelle prévu par l'article 60, §7 de la Loi organique des CPAS (8 juillet 1976). Il permet au CPAS d'engager temporairement une personne afin de lui permettre d'acquérir une expérience professionnelle concrète et de se réinsérer dans un processus professionnel, voire de réouvrir ou maintenir ses droits à la sécurité sociale.

2. Pour qui ?

Le contrat Article 60 §7 s'adresse principalement aux personnes aidées par le CPAS, c'est-à-dire à celles qui :

- bénéficient du revenu d'intégration ou de l'aide sociale équivalente, ou
- reçoivent une aide du CPAS dans le cadre d'un accompagnement social ou d'un projet d'insertion (PIIS, formation, etc.), lorsque ce contrat permet d'ouvrir ou de rétablir leurs droits à la sécurité sociale.

Le CPAS évalue la situation, la motivation et le projet professionnel de la personne avant de proposer un contrat Article 60 §7 adapté.

3. Comment ça fonctionne ?

- L'employeur est le CPAS, qui conclut un contrat de travail avec le bénéficiaire.
- Le travail s'effectue soit :
 - au sein d'un des services du CPAS ;
 - dans une asbl, une administration, une intercom-

munale ou une entreprise partenaire, via une mise à disposition contre une contribution limitée de l'utilisateur.

- La durée du contrat dépend du nombre de jours nécessaires pour ouvrir ou reconstituer les droits sociaux (maximum 312 jours).
- Le CPAS prend en charge la rémunération et le suivi du travailleur.

4. Objectifs du dispositif

- Réintégrer durablement le marché du travail.
- Développer des compétences professionnelles et des habitudes de travail.
- Renforcer la confiance et l'autonomie du bénéficiaire.
- Créer un pont vers un emploi durable ou une formation qualifiante
- Retrouver un droit aux allocations de chômage.

5. Avantages

Pour le bénéficiaire :

- Rémunération conforme à la législation du travail ;
- Expérience valorisable sur le CV ;
- Accès à la sécurité sociale et aux droits dérivés (allocations, pension, etc.) ;
- Accompagnement social et professionnel par le CPAS.

Pour le partenaire d'accueil :

- Collaboration avec le CPAS dans un cadre sécurisé ;
- Possibilité de former et d'évaluer un futur collaborateur ;
- Personnel à coût réduit ;
- Contribution à une démarche d'utilité sociale.

6. Après le contrat

À l'issue du contrat, l'agent article 60 :

- retrouve ses droits sociaux complets ;
- a acquis une expérience professionnelle valorisante ;
- bénéficie d'un accompagnement post-article 60 par le FOREM/une mission régionale pour l'emploi afin de favoriser la transition vers un emploi durable.

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à contacter notre service insertion :

- Mme Sylvie JACQUES
sylvie.jacques@cpascouvin.be
060/31.02.62
- Mme Jennyfer DUCHENE
jennyfer.duchene@cpascouvin.be
060/31.02.64
- Mme Marion ROMAIN
marion.romain@cpascouvin.be
- Mme Angélique PONCELET
angelique.poncelet@cpascouvin.be
060/49.08.51

✓ Pour rappel :

Afin d'accompagner au mieux chaque personne concernée par la suppression du droit aux allocations de chômage, le CPAS de Couvin a adapté son fonctionnement.

Depuis le lundi 17 novembre 2025, **les permanences physiques** ont été **remplacées par des rendez-vous individuels** pour l'ensemble des bénéficiaires et pour les nouvelles demandes.

📞 **La prise de rendez-vous** se fait par téléphone au 060/31.02.50 ou directement à l'accueil du CPAS.

Les permanences téléphoniques dédiées aux questions relatives à la fin des droits aux allocations de chômage sont maintenant tous les mardis et jeudis de 14h à 16h, au 060/49.08.59.



Agenda des activités à venir - OUVERTES À TOUS :

Le Kfé Alternatif :

- ➡ Quand ? Chaque mercredi matin entre 8h30 et 12h (hors vacances scolaires)

Suivez-nous sur nos pages **Facebook (CPAS de Couvin - PCS Couvin)** pour ne rien manquer de nos activités.

Vous pouvez également consulter notre **FAQ** sur notre page internet : <https://www.couvin.be/cpas/accueil> ou sur notre page Facebook (CPAS de Couvin).



Un petit don, une grande différence !

Solidarités Plurielles lance une campagne de récolte de dons afin de soutenir les personnes en situation de précarité dans la région de Mariembourg. À l'approche des fêtes de fin d'année, l'association observe une augmentation importante des demandes d'aide, alors que les ressources actuelles ne permettent plus de répondre à toutes les situations rencontrées.

Les dons, qu'ils soient financiers ou alimentaires, permettront de poursuivre et de renforcer les actions menées sur le terrain : distribution de colis alimentaires, accompagnement administratif pour l'accès aux droits, et soutien psychosocial pour les personnes en grande difficulté.

Chaque don, quel que soit son montant, fait une différence concrète pour les personnes et les familles en détresse.

Comment faire un don ?

Un don peut être effectué sur le compte suivant : **BE57 3600 1748 2335 - BIC : BBRUBEBB**

ASBL Solidarités Plurielles - Communication : nom, adresse et numéro national

En versant votre don à l'ASBL Solidarités Plurielles, agréée par le Service Public Fédéral Finances, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt pour tout don égal ou supérieur à 40 €.

Une mobilisation indispensable

Les équipes de Solidarités Plurielles constatent une hausse significative des situations de fragilité : familles monoparentales, jeunes adultes sans ressources, personnes âgées isolées.

Face à cette réalité, l'association appelle la population, les entreprises et les acteurs locaux à se mobiliser et à poser un geste solidaire et utile avant les fêtes.

À propos de Solidarités Plurielles

Créée en 1988, Solidarités Plurielles accompagne les personnes en situation de précarité à travers trois pôles d'action :

- aide alimentaire,
- accompagnement administratif,
- soutien psychosocial.

Depuis plus de 35 ans, l'association agit localement auprès des publics les plus vulnérables, avec une approche humaine, de proximité et adaptée à chaque situation.

Pour toute information complémentaire : Boulevard du Fort 52 - 5660 Mariembourg

060/31.34.80 - info@solidaritesplurielles.be - <https://solidaritesplurielles.be>

Solidarités Plurielles

Mobilité



Rayon vélo

Le vélo, c'est l'affaire de tous, touchant toutes les générations. C'est encore plus vrai dans le cadre d'un vélobus : un groupe d'écoliers à vélo, encadré par des adultes formés (parents, grands-parents, etc.), qui emprunte un trajet précis. Les enfants sont accompagnés en toute sécurité et arrivent à l'heure à l'école. Comme un bus, une ligne de vélobus a un itinéraire, différents points d'arrêt et un horaire déterminé.

Dans le prolongement de la réussite du projet 1000 bornes mis en place au printemps par les enseignants de nos écoles communales, le collège a activé une des fiches-projets de Mobil ESEM, à savoir la mise en place d'un vélobus à l'école de Presgaux.

Grâce au retour de l'expérience printanière et aux conseils du professeur d'éducation physique M. Hélénus, l'Agence de Mobilité planche actuellement sur trois futurs tracés. L'hiver va être mis à profit pour affiner ceux-ci et préparer l'accompagnement. La mise en place du vélobus est prévue avec le retour des beaux jours, soit le 17 avril.

Si ce projet vous parle et que vous souhaitez vous y impliquer, n'hésitez pas à contacter l'école de Presgaux. L'appel est lancé aux bonnes volontés !

Socio-culturel

Les activités de janvier du Centre culturel Christian Colle

Faubourg de la Ville, 1/A - 5660 Couvin
Infos et réservations : 060 34 59 56
info@ccccc.be

Focus sur le théâtre scolaire

En janvier

Les bêtises de Violette de la compagnie La Datcha et du Théâtre des 4 Mains à l'attention des élèves de 3e et 4e primaire.

Dans son imaginaire de petite fille, Violette n'a pas de filtre, elle vit tout intensément, et il y a de quoi, parce que l'amour, la mort, la séparation, la colère, l'ennui, c'est pas de la rigolade.

Après s'être fait punir par sa mère, Violette est envoyée réfléchir au grenier...

Un spectacle de stand-up tant hilarant que touchant.



En février

Foxes de la compagnie Renards à l'attention des élèves de 5e et 6e primaire.

Lily qu'on croyait douce a pétié le nez de Mammouth, Prosper danse tout seul, pour lui, tous les mercredis. Bambi a atteint la finale d'une émission télévisée de chant, puis s'est enfuie. Hervé s'est réfugié dans son casque de réalité virtuelle... Tous, pour des raisons différentes, ont quitté leur maison, leur école, leur quartier, et se sont retrouvés par hasard au même endroit : un vieux dancing abandonné depuis 20 ans.

Lorsque l'insouciance se barre, quand la magie se déconstruit, que faisons-nous grandir à la place ?



L'opération «Théâtre à l'école» est un partenariat des 6 centres culturels de l'arrondissement de Philippeville. Les représentations se tiennent au centre culturel Action Sud, à Nismes dont la salle hautement équipée permet d'accueillir tout type de spectacle dans les meilleures conditions pour les enfants.

Notons que pour cette année 2026, la Ville de Couvin prend en charge le déplacement des élèves vers la salle de spectacle.

Poème

Les cris vains du poète

*Comme un éléphant sans défense,
Je marche dans le silence...
Ô savanes, ô jungles brûlées,
Ô terres immenses inondées...
Un saxophone barrit,
Dans les nuits épileptiques.
Des gars agaçants, sans scrupules,
Fauchent le « Sauvage » qui bascule.
Moi, fredonnant les chants chamans,
Je m'en vais tristement et ricane...
Le crépuscule des crapules !
Mise à sac avide et ridicule.
Sauvez nos forêts d'Or
Tant qu'il en reste encor' !*

Alain Dubois

Les suggestions de la bibliothèque

Une école pour suivre ses élans, d'Aurélië Manneback, cofondatrice des Herbes Hautes à Couvin.

Une école qui permet à chaque enfant de suivre ses propres élans est sans doute le socle d'une nouvelle société plus harmonieuse, plus créatrice. Au moment où les systèmes en cours sont à bout de souffle, qu'ils soient éducatifs ou autres, porter son regard sur des initiatives concrètes est vital.(...) C'est un projet où chaque enfant peut suivre ses élans : se laisser guider dans ses apprentissages par sa curiosité, son intuition, sa joie et son désir de comprendre.



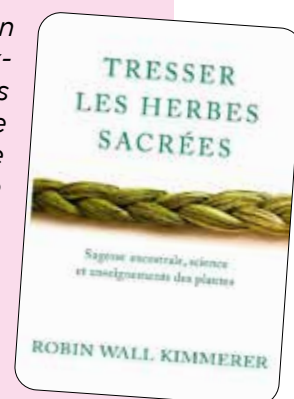
Les folles enquêtes de Magritte et Georgette, de Nadine Monfils.

De passage à Liège pour une exposition de ses peintures, René Magritte se promène sur les quais avec son épouse Georgette et leur chienne Loulou. Soudain, ils reconnaissent un célèbre chanteur des rues, dans son habit de scène constellé de fleurs en plastique. L'artiste est en train de pêcher. Attention, ça mord ! Mais voilà que sort de l'eau un pied de fillette dans un soulier doré ! Fini, les flâneries, René et Georgette partent percer ce mystère dans la Cité Ardente du grand Simenon.

Tresser les herbes sacrées, de Robin Wall Kimmerer.

Chercheuse de pointe en biologie et amérindienne issue de la nation Potawatomi aux États-Unis, Robin Wall Kimmerer est une conteuse extraordinaire. Elle partage ici ses connaissances scientifiques des plantes et les légendes de ses ancêtres pour illustrer la culture de la gratitude dans laquelle nous devrions vivre. S'appuyant sur sa triple dimension de scientifique, femme et indigène, elle nous révèle comment d'autres êtres vivants – verge d'or, fraises, courges, algues, avoine odorante... – nous offrent des cadeaux et des leçons, même si nous avons oublié comment les écouter. Ses réflexions nous montrent comment nous sommes appelés à une relation réciproque avec le reste du monde vivant. Car ce n'est que lorsque nous entendrons les langues des autres êtres que nous serons capables de comprendre la générosité de la terre et d'apprendre à donner en retour.

La bibliothèque se situe à proximité de la Couvinoise.



Tourisme

CHEMIN DE FER À VAPEUR DES 3 VALLÉES

CONTACT

CFV3V (circulation)
Chaussée de Givet, 49/51
5660 Mariembourg

contact@cfv3v.eu
060/31.24.40
www.cfv3v.eu

Musée CFV3V
Place de la gare, 101
5670 Treignes



Devenez bénévole

Jeune ou moins jeune, vous avez votre place en tant que bénévole au sein de l'Asbl Chemin de Fer à Vapeur des 3 Vallées. Quotidiennement, ces passionnés nous aident à entretenir les voies, assurer l'entretien des locomotives, le transport de nos visiteurs, ou encore organiser nos divers événements. Tant de corps de métiers s'y retrouvent : garde, chef garde, conducteur, chauffeur, mécanicien, soudeur, menuisier... Femme ou homme, seul ou entre amis, il y en a pour tous les goûts. Un coup de sifflet, et le train démarre grâce à vous. Envie de rejoindre notre grande famille ? Contactez-nous vite !

Les tours d'observation du Parc national : made in Couvin !



*Avant-projet de la Tour de la Forêt,
à Vierves-sur-Viroin, ©Atelier de Tromcourt.*

au projet du Parc national (Chimay, Couvin, Froidchapelle, Momignies, Viroinval). Cela montre que le Parc national peut être un véritable atout pour le développement de la région et la prospérité de ses habitants. Mais surtout, c'est une preuve du potentiel et du dynamisme des entreprises locales. De bon augure pour l'avenir !

DES TOURS RÉALISÉES EN « CIRCUIT COURT »

« Pour Stabilame, remporter un marché public tel que celui des cinq tours d'observation du Parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse est exceptionnel, et nous en sommes très fiers », explique Laurent Riche, Administrateur délégué de Stabilame.

Dans ses usines de Mariembourg, Stabilame va gérer l'étude technique, la modélisation 3D destinée à la production, la fabrication, et enfin le montage des tours sur sites.

Forte de son expérience dans les ouvrages d'art extérieurs, comme la passerelle cyclo-pédestre de Vivegnis (Liège) ou la tour d'accrobranche du Domaine des Grottes de Han, Stabilame a pu relever les défis techniques du marché et apporter des solutions économiques, avec une plus-value environnementale.

La proximité a constitué un atout : économique et écologique, avec des tours qui seront fabriquées « en circuit court », les sites étant tous situés à moins de 30 km des sites de production. « Notre optimisation et notre expertise de la matière bois ainsi que notre proximité géographique permettent de gérer ce projet en circuit court, avec une empreinte environnementale limitée », développe M. Riche.

L'entreprise Stabilame a été désignée pour réaliser les tours d'observation de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Il s'agit du plus important marché alloué par le Parc national. Les tours contribueront à l'attractivité de la région et constitueront des hotspots incontournables pour les visiteurs et visiteuses. Des inaugurations sont prévues à l'été 2026.

Nouveau succès pour l'économie locale dans le cadre du Parc national !

L'entreprise Stabilame, basée à Mariembourg, a remporté la procédure de marché public pour la réalisation des tours d'observation créées par le Parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Quant à leur création architecturale, elle avait antérieurement été confiée à l'Atelier de Tromcourt, également de Mariembourg. Ce sont donc deux entreprises couvinoises qui, ensemble, mèneront à bien le plus grand projet du Parc national, dans le cadre de son plan opérationnel 2023-2026.

Au total, 50% des dépenses réalisées via marchés publics ont bénéficié à l'économie, en grande majorité dans les cinq communes participant

5 TOURS, DE 5 À 25 M, POUR DYNAMISER L'ATTRACTIVITÉ RÉGIONALE

Les tours d'observation de l'Entre-Sambre-et-Meuse offriront une expérience originale et qualitative aux personnes souhaitant découvrir le territoire ou mieux connaître leur région. Elles constituent un maillon essentiel de l'axe « reconnecter » du Parc national : créer un territoire propice à la reconnexion, à travers une offre attractive et originale de tourisme nature.

Les tours prendront tout leur sens dans un réseau de sites remarquables, points de vue aménagés, lieux d'accueil partenaires et panneaux d'information éclairants, qui sera finalisé en 2026. Le tout formera un maillage dense et cohérent, dont les tours seront l'épine dorsale spectaculaire.

Chacune d'elle permettra de découvrir autrement un milieu naturel et des sites majeurs de la région, mais aussi d'explorer des thématiques fortes du Parc national :

- La **tour de la forêt** (25 m) permettra de s'élever au-dessus de la canopée et de s'immerger dans la vie trépidante d'une forêt en libre évolution (Vierves-sur-Viroin).
- La **tour de la nuit** (15 m) est dotée d'une terrasse panoramique pour profiter du ciel étoilé dans une zone préservée de la pollution lumineuse (Momignies).
- La **tour du Pays de Chimay** (16 m) offre une vue à 360° sur le bocage et la diversité de ses habitats (Bailièvre).
- La **tour de la Caestienne** (5 m) propose une immersion dans la vie du troupeau itinérant du Parc national et la biodiversité des pelouses calcaires (Dourbes).
- La **tour de la frontière** (5 m) invite à la rencontre et au voyage, connecter le territoire au reste du monde, avec une vue sur la France et le bassin mosan (Mazée).

INAUGURATIONS PRÉVUES À L'ÉTÉ 2026

Les inaugurations des différentes tours d'observation seront organisées l'été prochain, dans le cadre d'un programme d'ouverture jalonné d'événements et d'activités destinés à mettre le projet du Parc national au service de ses véritables destinataires : les citoyens du territoire et les visiteurs venus l'admirer.

Plus d'informations sur ce programme suivront très prochainement !

Le calendrier des collectes 2026 devrait avoir été distribué dans votre boîte aux lettres entre le 8 et le 12 décembre 2025

👉 Attention : il peut parfois se glisser parmi les publicités. Pensez donc à bien vérifier vos imprimés avant de les déposer dans les papiers-cartons.

Simplifiez-vous la vie avec l'application Recycle !

Plus besoin de chercher vos dates de collecte ni de retenir quels déchets sortir !

Avec **Recycle !** vous avez **votre calendrier personnalisé** toujours à portée de main !

Téléchargez gratuitement l'application sur **Android ou iOS** pour :

- recevoir une **alerte la veille du jour de collecte** ;
- consulter les **consignes de tri** pour chaque type de déchet collecté en porte-à-porte ;



Votre calendrier de collectes en poche et toujours à jour !

Si vous n'avez pas reçu votre calendrier dans votre boîte aux lettres et que vous préférez le consulter autrement que via l'application Recycle ?

Pas d'inquiétude : plusieurs alternatives existent si vous n'utilisez pas l'application Recycle !

- **Calendrier en ligne** : consultez à tout moment les dates de collecte sur www.bep-environnement.be ;
- **Calendrier à imprimer** : téléchargez la version PDF de votre commune (rubrique « Téléchargement ») et imprimez-la chez vous ;
- **Version papier** : si vous n'avez pas reçu le calendrier ou l'avez égaré, contactez votre **administration communale ou le BEP Environnement** au 081/718.211, qui disposent d'un stock pour les citoyens.



LE SAVIEZ-VOUS ?

SE CHAUFFER AUTREMENT, C'EST POSSIBLE ! AVEC LE SLOWHEAT, ON CHAUFFE MOINS LES MURS ET PLUS LES GENS.

slowheat, c'est quoi ?

Le slowheating est une pratique de chauffage qui consiste à **concentrer la chaleur sur les corps** et moins sur les bâtiments.

On baisse un peu la température ambiante, on réduit l'énergie gaspillée pour chauffer tout un volume d'air et on chauffe les personnes avec des solutions locales et ciblées : vêtements chauds, plaids, bouillottes, couvertures chauffantes, petits radiants près du poste de travail... Tout en maîtrisant le taux d'humidité de son logement.

FAIRE DU SLOWHEATING, C'EST...

- Concevoir et penser son chauffage différemment
- Diminuer progressivement la température ambiante, en veillant à garder une maison saine
- Adapter la température ambiante aux besoins présents, et arrêter la programmation automatique à l'année
- Chauffer chaque pièce en fonction de son utilisation et ne pas chauffer les pièces non-occupées
- Privilégier l'utilisation de moyens de chauffage passifs et de faible puissance
- Observer, tester, ajuster pour trouver son équilibre entre confort et sobriété

FAIRE DU SLOWHEATING, CE N'EST PAS...

- Avoir froid ou se priver de confort
- Couper complètement le chauffage ou vivre dans le froid
- Se contenter d'un seul geste ponctuel : c'est un ensemble d'habitudes progressives !

84% de l'énergie consommée dans les logements sert à produire de la chaleur.

Chaque degré en moins, c'est 7 % d'énergie économisée !

SlowHeat, le projet de recherche

SlowHeat, c'est un projet de recherche interdisciplinaire auquel ont participé des citoyens, des chercheurs et des associations.

De 2020 à 2023, 29 ménages bruxellois ont expérimenté le slowheating afin de comprendre dans quelle mesure et à quelles conditions une nouvelle pratique de chauffage centrée sur les personnes permettrait de diminuer les consommations tout en maintenant une bonne qualité de vie.

RÉSULTATS :

Les participants à ce projet ont réussi, en moyenne, à diminuer leur température intérieure de 4°C et leur consommation d'énergie de chauffage de 57%.

Si tu utilises une couverture chauffante de 100 W pendant 2h le soir, cela consomme 0,2 kWh, soit environ 6 à 7 centimes d'électricité. En comparaison, un radiateur classique de 2000 W consommerait 2 kWh sur la même période.

Panneau radiant (de bureau) +/- 300 watt/pers.

Habillage adapté

Couverture chauffante +/- 100 watt/pers.

Gilet et tapis de souris chauffants +/- 50 watt/pers.

Surmatelas chauffant +/- 100 watt/pers.

Assurer une température de base pour le bâtiment

PLUS D'INFOS SUR LE SLOWHEATING : WWW.SLOWHEAT.ORG

Camille Dubucq POLLEC Service Climat et Énergie de la Ville de Couvin - Dans le cadre du programme POLLEC

Histoire & patrimoine

Au Pays des Rièzes et des Sarts

Le 260^e numéro de la revue est désormais disponible. Il propose des articles variés qui font vivre notre patrimoine et notre mémoire locale.

Vous y lirez d'abord le parcours d'*Ernest Antoine*, né à Brûly, qui quitta très jeune son village natal pour devenir mécanicien, inventeur et constructeur automobile. Au début des années '20, il donnera naissance, depuis Marbehan, aux élégantes voitures Antoine et Antoinette, aujourd'hui témoins d'un savoir-faire belge audacieux.

L'article *Un périple incroyable* dévoile ensuite l'odyssée du Corps belge des autos-canon-mitrailleuses envoyé en Russie en 1915, une aventure méconnue de la Grande Guerre racontée à travers les souvenirs familiaux de Michel De Langh.

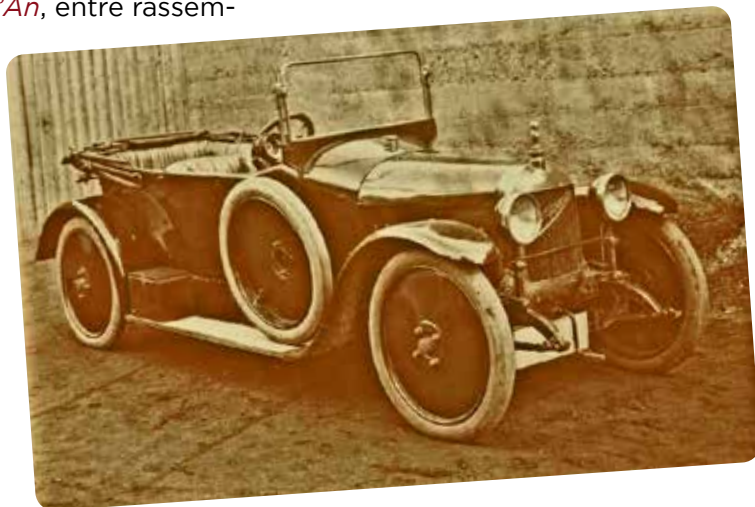
Avec *Mémoires de guerre*, Jean Cernaut retrace son passage abrupt de la vie de jeune soldat à la campagne des Dix-Huit Jours, puis à la captivité et aux épreuves de 1944, livrant un témoignage profondément humain.

Dans *Quand les motos vrombissaient sur les remparts de Rocroi*, replongez dans trois décennies d'un moto-cross devenu mythique, lorsque les fortifications de la cité étoilée accueillaient champions internationaux et foule immense dans un décor unique.

Le numéro évoque aussi les traditions du *Jour de l'An*, entre rassemblements familiaux, repas et étrennes, souvenirs précieux d'une époque insouciante. Enfin, il rend hommage à la *crèche de Regniowez*, vieille de plus de soixante ans.

Enfin, la revue clôt la série « *Balade et fragments d'histoire(s)...* » : ce dernier épisode retrace l'histoire de Nimelette, de ses anciennes maisons et bâtiments ruraux aux vestiges de l'étang et des forges, en évoquant leurs propriétaires successifs et leur rôle dans la vie locale. La balade se termine au pont routier, devant la stèle commémorative des maquisards de Rièzes.

En vente dans les librairies de la région, sur www.riezesetsarts.be ou au secrétariat (060/34 53 92)



CONFÉRENCE

Date à retenir : Samedi 7 février à 15 h en la Salle du Bailly à Cul-des-Sarts : double conférence, par Jérôme Manise et Thierry Scaillet, sur l'histoire de Brûly et de Cul-des-Sarts, des premiers peuplements au développement agricole du XIX^e siècle.

Notre petit patrimoine

Recensé sur le portail communal d'histoire couvinoise www.bibliotheca.couvin.be, le petit patrimoine de notre entité se décline sous plusieurs formes.

Deux fois par an, ils sont au cœur des regards, quand les localités se retrouvent pour se souvenir : les monuments aux morts.

Classés dans la onzième rubrique du *Petit Patrimoine Populaire Wallon*, ces monuments (pierres, plaques commémoratives, sépultures militaires ou civiles, stèles et édicules) rendent hommage aux victimes civiles et militaires, longtemps absentes des mémoriaux.

Apparus après la Première Guerre mondiale, beaucoup furent érigés dès 1919 et complétés après la Seconde Guerre mondiale afin d'honorer toutes les victimes des deux conflits.



Dans les « Cahiers du Bassineu » du Cercle d'Histoire de Petigny Combats dans le ciel couvinois

Le 7 mai 1944, un dimanche de communions dans les villages de notre région, se déroule un combat aérien au-dessus de Couvin.

Des bombardiers américains rentrant d'une mission sur Charleville-Mézières sont pris en chasse par des avions allemands. Le combat fait rage. Trois P38 américains tombent. À Frasnes, le lieutenant Merckle décède. Jack Holton s'écrase à Pesche et s'évade. Buford Tacker tombe à Petigny. Il réussit aussi à s'évader.

Le Cercle d'Histoire de Petigny a réuni de nombreux documents et témoignages inédits qu'il présente dans une brochure A4 de 28 pages. Celle-ci est toujours disponible.

Renseignements : depierreetdeau@skynet.be



Cercle d'Histoire de Presgaux

Le n° 228 de la revue **En Fagne et Thiérache** vient de paraître.

Voici les titres des sujets proposés à nos lecteurs.

- À Presgaux, la pompe à bière de Constant Donner.

En 1900, elle est déjà utilisée dans un estaminet de la place du village.

- Un souvenir toujours vivace : l'arbre du Centenaire abattu à Pesche en 1969.

Le tilleul planté en 1930 devant l'église était devenu gênant pour la circulation.

- Exposé d'une vie plutôt bien remplie.

C'est le récit d'un très alerte centenaire qui nous conte son parcours durant un siècle.

- De Rocroi à Presgaux, la vallée de l'Eau Noire (suite).

Vous découvrirez les forges en 1830, les Hauts-Marais, le moulin à farine, le tram...

- Quelques faits divers à Nismes de 1459 à 1776.

Tels que la sorcellerie, les rixes, les mines de fer, etc.

- Le wagon de l'armistice à Compiègne et son site.

On apprend que la délégation allemande est passée par Chimay en novembre 1918.

- Nous étions français en ce temps-là.

C'est le début d'une suite d'anecdotes durant la période française.

Pour tout renseignement : eft.christianconstant@gmail.com

L'abonnement annuel (4 revues) est fixé à 15 €.

Compte : BE03 7320 0188 5184

Envoi gratuit, par mail, de la liste des articles publiés depuis 1967.

Sport

JE COURS POUR MA FORME de bonnes résolutions pour 2026

Je cours pour ma forme recommence le 9 mars.

Apprendre à courir 40 minutes sans s'arrêter - de 10 à 75 ans - pour améliorer la santé.

Renseignements : 060/ 31 21 26 ou jcpmfcouvin@gmail.com



Agenda

DÉCEMBRE

► Du 27 au 29/12 : *Kid's Village* au Couvidôme à Couvin

JANVIER

► 10/01 : *Fête du Loup* : salle les Leus à Frasnes

► 11/01 : *Cross des Grottes de Neptune* ACCO à Petigny

► 11/01 : *Apéro* à la salle communale d'Aublain

► Du 16 au 17/01 : *Pièce de Théâtre* des Leus à la salle de la Concorde à Frasnes

► 23/01 : *concours de belote* à la salle de la Cure

► 24/01 : *soirée techno* à la salle de la Cure